



C'est au Forum de l'Arc que se déroule tous les deux ans le salon Siams, à Moutier, une commune du canton de Berne.

L'avenir s'éclaircit pour le Forum de l'Arc

La structure qui accueille tous les deux ans le salon suisse des microtechniques Siams, à Moutier (Jura bernois), était en difficulté financière avant qu'une solution ne soit trouvée.

Après une conférence de presse qui s'était tenue le 5 avril à Moutier, en Suisse, une solution a donc été trouvée pour assurer l'avenir du Forum de l'Arc, structure où se déroule tous les deux ans le salon Siams, seul locataire des lieux, et qui assurait alors l'essentiel de sa rentabilité. Si depuis fin 2018, la société **FAJI**, organisatrice notamment du Salon des industries de l'automatisation, de la machine-outil et de la sous-traitance, est devenue propriétaire du bâtiment dénommé Forum de l'Arc, depuis plusieurs années, son équilibre

financier était « devenu précaire », selon FAJI. Avec la municipalité de Moutier, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), l'organisateur de Siams (21 au 24 avril 2020) a dégagé « deux axes de travail prioritaires » : la recapitalisation de la société et la mise en place d'un business plan.

Afin d'assurer le volet financier, FAJI s'est donc associée, le 19 décembre 2018, à huit entreprises de l'Arc jurassien pour se recapitaliser à hauteur de 1,9 million de francs suisses (1,67 million d'euros). Et pour « consolider le partenariat avec la ville de Moutier, FAJI et ses partenaires industriels » ont remis « des actions d'une valeur de 500 000 francs (438 580 euros, Ndlr) à la municipalité ».

Nouveau conseil d'administration

Ainsi, pour assurer le fonctionnement du « nouveau Forum de l'Arc »,

FAJI et Moutier ont installé un nouveau conseil d'administration, présidé par Catherine Hahn, qui sera chargé de « gérer, animer et rentabiliser le bâtiment ». Et de trouver de nouveaux débouchés pour le Forum de l'Arc.

Pour rassurer les exposants et visiteurs du Siams, le salon restera bel et bien à Moutier. « Un accord avec la commune » garantit que « l'infrastructure des places de parc mise en place pour l'édition 2018 sera reconduite pour les prochaines éditions ». Et Pierre-Yves Kohler, directeur de FAJI, relève enfin qu'après avoir échangé, à l'été 2018, avec les exposants, « l'ensemble des participants a plébiscité la tenue de Siams à Moutier ».

Et d'ajouter : « A cette bonne nouvelle s'ajoute un niveau de pré-réservations des stands pour le Siams 2020 qui atteint plus de 90% des surfaces disponibles, du jamais vu de mémoire d'organisateur. »

Jérôme Meyrand